

A.N.F.G.

Association Loi 1901 - Organisme de formation enregistré sous le Numéro
91340613634 auprès du Préfet de Région Languedoc-Roussillon –
siret: 482 122 108 000 38 – ape: 913E
ZAC Parc Eurêka - 876 rue du Mas de Verchant - 34000 MONTPELLIER
04 67 20 84 42 – anfg@orange.fr – anfg34@orange.fr

STAGE : FAIRE FACE AUX SITUATIONS DIFFICILES ET PRÉVENIR LA MALTRAITANCE GRÂCE À L'HYPNOSE

THÈME TRAITÉ SELON LES ORIENTATIONS

Répondre à l'instruction N° DGOS/RH4/238 du 28 juillet 2014 relative aux orientations en matière de développement des compétences des personnels des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi N° 89-33 du 9 janvier 1986, aux exigences du travail et aux recommandations de l'ANESM

Annexe I.II Orientation n°11 : Repérage de la maltraitance et de la violence et conduites à tenir

Annexe I.III Orientation n°33 : La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles

Annexe II – Infirmier Orientation n°3 : Détection précoce de la maltraitance envers les personnes âgées et conduites à tenir

OBJECTIFS

Repérer et évaluer les indices de maltraitance éventuelle dans les situations vécues par les personnes âgées

Etre capable d'apporter des réponses adaptées aux patients/résidents lors de situations stressantes.

Apprendre à canaliser son stress, à gérer les priorités, à faire preuve de bons sens, être créatif.

Permettre aux patients/résidents d'être acteurs de la situation.

Connaître les bases d'utilisation de l'hypnose conversationnelle et de l'auto hypnose afin de les mettre en pratique rapidement sur le terrain et amener des solutions aux différentes problématiques évoquées

CONSTAT DE DEPART / CONTEXTE

La bientraitance, thème retenu par l'ANESM en 2008, a donné lieu à une recommandation cadre car elle englobe de multiples autres questions et correspond à un angle d'approche spécifique des institutions médico-sociales et de ce qui s'y joue. Si elle concerne toutes les structures en général, elle est à reconstruire dans chaque établissement, ou à domicile, selon la spécificité et à réinventer pour chaque situation particulière. A la fois réflexion permanente à mettre en œuvre et pratique à mettre en place : elle se pense mais aussi elle s'agit concrètement. Et, surtout elle concerne tous les acteurs : usagers, familles et entourages proches, professionnels, encadrement.

APPORT DE L'HYPNOSE ERICKSONIENNE DANS LA CONCEPTION D'UN PROJET DE SOIN et D'UN RAPPROCHEMENT EMPATHIQUE DU RÉSIDENT EN EHPAD

La théorie de l'hypnose médicale tend à faire admettre la persistance d'une vie psychique de type hypnotique dissociée du déclin cognitif. Cette notion est fondamentale en gériatrie car elle redonne du sens et de l'humanité à l'équipe soignante, à la famille, à l'entourage de nos résidents déments, crépusculaires ou en fin de vie. Auto hypnose pour la gestion du stress des équipes avec ou sans la présence d'un espace de relaxation et pour l'amélioration du sommeil de certains résidents. Les

bienfaits induits par l'hypnothérapie permettent aussi et surtout de « transcender » la relation soignant-soigné (rapprochement empathique).

PUBLIC VISE ET PRE REQUIS

Tout professionnel travaillant au contact des personnes âgées au sein de la structure médico-sociale.

MODALITÉS ET NATURE DE LA FORMATION

Mode d'organisation pédagogique : présentiel

Type de formation : intra établissement

Nature de l'action de formation :

(se reporter à l'article L 6313-1 du code du travail)

Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CONTENU DE FORMATION

Ethique et Bientraitance : les droits fondamentaux de la personne âgée : respect de la dignité et de l'intimité de la personne humaine âgée.

- De la négligence à la maltraitance – mauvais traitements à l'égard de la personne âgée : physiques, psychologiques, financiers, sociaux.
- Etat de dépendance et situation de maltraitance : absence de communication verbale, restriction de l'autonomie qui entraîne une dépendance vis-à-vis du soignant.
- Les troubles du comportement et les risques de maltraitance réciproque qu'ils induisent.
- Charge de travail physique et mentale lourde provoquant nervosité, stress, épuisement, burn-out, manque de motivation, sentiment de non-reconnaissance.
- Apporter aux professionnels des EHPAD des techniques d'hypnose et de relaxation destinées à améliorer le confort et le bien-être des résidents.

Apprentissage de techniques très simples permettant une approche empathique des personnes âgées atteintes de pathologies cognitives

A la fin de la formation, chaque stagiaire sera capable de :

- Mettre en œuvre des techniques d'hypnose simples destinées à réaliser un soin plus confortable (réfection d'un pansement, toilette, soins d'escarres, mobilisation, ...),
- Proposer aux résidents des techniques d'hypnose simples, rapides et efficaces, permettant d'agir sur les composantes douloureuses et anxiogènes,
- Déployer des techniques d'hypnose Ericksonienne, classique et conversationnelle, lors d'un soin,
- Mettre en place des séances d'hypno-relaxation individuelles et de groupe,
- Faciliter la relation thérapeutique,
- Améliorer la communication.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La démarche pédagogique de l'intervenant privilégiera l'inter-activité et s'appuiera de manière privilégiée sur l'expérience professionnelle des participants - apports théoriques et pratiques - mises en situation et jeux de rôle – Utilisation de l'outil pédagogique SIMULAGE- un support pédagogique ayant trait au programme sera distribué à chaque participant sous format papier
Moyens techniques : salle équipée de tables et chaises, paperboard et vidéoprojecteur

DURÉE DU PROGRAMME - EFFECTIF

3 jours – 12 personnes

MOYEN D'ENCADREMENT

Infirmière clinicienne conseillère en santé ; praticienne en relation d'aide et hypnothérapie .
Spécialisée gérontologie et maladies neurodégénératives.

LES ÉLÉMENTS DE TRAÇABILITÉ RELATIFS À LA PARTICIPATION DES PROFESSIONNELS ET LES ÉVALUATIONS

Feuille d'émargement par demi-journées pour les participants et la structure
Attestation de présence à la formation pour les participants et la structure
Un support papier avec les outils de travail réalisés durant la formation
Evaluation des acquis de la formation en fin de formation
Evaluation de la satisfaction en fin de formation
Evaluation de la satisfaction et de l'évolution de la pratique professionnelle à 3 mois

RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

Textes juridiques de référence :

- Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002
- Circulaire n° DGCS/SD2A/2014/58 du 20 février 2014 relative au renforcement de la lutte contre la maltraitance et au développement de la bientraitance des personnes âgées et des personnes handicapées dans les établissements et services médico-sociaux relevant de la compétence des ARS
- Circulaire DGAS/2A/2008/316 du 15 octobre 2008 relative au renforcement des missions d'inspection et de contrôle au titre de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées.
- Instruction ministérielle DGAS/2A/2007/112 du 22 mars 2007 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance

Recommandations de l'ANESM :

- Qualité de vie en EHPAD (volets 1 à 4) : L'accompagnement personnalisé de la santé du résident
- Recommandations février 2011 à novembre 2012
- Participation des personnes protégées dans la mise en œuvre des mesures de protection juridique - Recommandations juillet 2012
- L'évaluation interne : repères pour les établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes - Recommandations février 2012
- Le questionnement éthique dans les établissements sociaux et médico-sociaux - Recommandations octobre 2010
- Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement - Recommandations novembre 2009
- L'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée en établissement médico-social - Recommandations février 2009
- Ouverture de l'établissement à et sur son environnement - Recommandations décembre 2008
- La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre - Recommandations juillet 2008
- Les attentes de la personne et le projet personnalisé - Recommandations décembre 2008

Les recommandations de HAS :

Liberté d'aller et venir dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, et obligation de soins et de sécurité - Conférence de consensus - Novembre 2004
Limiter les risques de la contention physique de la personne âgée - Octobre 2000

Les recommandations de la DGS :

Alzheimer, l'éthique en questions - Recommandations DGS et AFDHA - janvier 2007

Les bonnes pratiques de soins en EHPAD - Quelques recommandations DGS, DGAS et SFGG - octobre 2007

La mallette MOBQUAL Bienveillance

Les outils HAS FORAP pour le déploiement de la bienveillance

TARIFS

Formation intra-établissement : 1650,00€ / jour / groupe (10-12 personnes)